

QUATRIÈME PARTIE

EXAMEN GÉNÉRAL DES ÉVANGILES

1. Dans les pages qui précèdent, nous avons établi les trois dates principales de la chronologie évangélique. Ces dates de la naissance, de la prédication et de la mort du Sauveur sont les trois grandes assises sur lesquelles repose l'édifice, et nous pourrons bientôt en reconnaître et en suivre toutes les lignes, en classant les faits évangéliques, suivant l'ordre des temps.

2. Mais auparavant, il faut rechercher les règles qui doivent nous guider dans ce classement des faits.

Semblables à tous les historiens, les Évangélistes n'ont pas toujours suivi l'ordre des temps. Il faut donc, ici encore, une étude préliminaire qui nous fasse connaître la valeur plus ou moins grande de chaque évangéliste au point de vue de l'ordre chronologique.

3. C'est en faisant cet examen et sans sortir du cadre de ces *Études*, que nous verrons dans un premier chapitre les preuves externes de l'authenticité des Évangiles, et dans un second les caractères intrinsèques de leur composition. Après ces premières données, un troisième chapitre établira l'autorité plus ou moins grande qu'il faut accorder à chacun d'eux pour le classement chronologique des faits.

CHAPITRE PREMIER

Preuves extrinsèques de l'authenticité des Évangiles.

1. Témoignage explicite d'Origène. — 2. Témoignage du premier siècle. — 3. Du second siècle. — 4. Du troisième siècle. — 5. Du quatrième siècle. Eusèbe. — 6. Notice de saint Jérôme sur saint Matthieu. — 7. Sur saint Marc. — 8. Sur saint Luc. — 9. Sur saint Jean.

1. TÉMOIGNAGE D'ORIGÈNE. — En l'an 210 È. C., Origène écrivait : « Voici ce que la tradition nous apprend « au sujet des quatre évangiles, seuls admis comme au-
« thentiques par l'Eglise de Dieu répandue dans tout
« l'univers : le premier fut écrit par Matthieu, celui qui
« de publicain devint apôtre. Il le composa en hébreu
« pour les Juifs convertis au Christ. Le second est l'évan-
« gile de Marc, qui l'écrivit suivant qu'il l'entendait
« exposer par Pierre dans ses prédications, et c'est de
« cet auteur que Pierre parle quand il dit : L'Eglise de
« Babylone et Marc, mon fils, vous saluent ; le troisième
« évangile, composé par Luc, est loué par Paul (1) ; le
« quatrième est celui de Jean (2). »

Tels sont les auteurs des quatre évangiles, et tel est l'ordre dans lequel l'Eglise et toute la tradition des siècles chrétiens nous les ont transmis. Cet ordre n'est point fondé sur la dignité des auteurs, car saint Jean, l'apôtre bien-aimé du Sauveur, devrait y occuper la première place, et il est au contraire relégué à la dernière. Les

(1) *Epist. II ad Corinth.*, VIII, 18.

(2) *Orig. in Matth.*, Patrolog. grecque de Migne, t. XIII, col. 826.

quatre évangiles ont donc été classés d'après l'ordre chronologique de leur rédaction. Un simple coup d'œil jeté sur les documents historiques des premiers siècles chrétiens va nous montrer avec quelle évidence l'authenticité et même l'ordre de ces quatre rédactions nous sont attestés. L'examen interne des mêmes écrits viendra ensuite, dans le paragraphe suivant, confirmer ces témoignages de l'histoire.

2. PREMIER SIÈCLE. — On trouve des citations, visiblement empruntées aux trois premiers évangélistes, dans l'épître de l'Apôtre saint Barnabé et dans celles du pape saint Clément (1). La date de ces écrits s'éloigne peu de la ruine de Jérusalem (70 È. C.) et, si l'évangile de saint Jean ne s'y trouve pas cité, c'est par la raison péremptoire qu'il n'était pas encore composé.

Un peu plus tard, saint Polycarpe et saint Ignace, tous deux disciples de l'apôtre saint Jean, inséraient dans leurs lettres des textes évidemment empruntés à l'évangile de ce dernier, ainsi que d'autres passages tirés de saint Luc et de saint Matthieu (2). Ils le font, il est vrai, sans indiquer encore le nom de l'auteur ; mais on voit déjà, par ces lettres, que les quatre récits de la mission divine sont reçus dans toute l'Eglise, d'un consentement unanime, et généralement désignés sous le

(1) Voir pour toute cette discussion : Lardner, *Credibility of the Gospel*, part. II, t. II à VIII de l'édition de 1838 ; et Norton, *The Evidences of the Gem. of the Gospel*, Cambridge, 1846.

Comparez, pour saint Clément, *Epist. ad Corinth.*, I, § 46, et *Matth.*, XVIII, 6, ainsi que *Marc*, IX, 42, et *Luc*, XVII, 2. — Cf. saint Clément, *ibid.*, § 13, et *Matth.*, VII, 1, 2 et 12, et *Luc*, VI, 36.

(2) Cf. *Polyc. ad Philipp.*, § 2, *Matth.*, VII, 12, et *Luc*, XVII, 2. — Cf. *Polyc.*, *ibid.*, § 6 et 7, et *Matth.*, VI, 12 et 13, VII, 44, et XXVI, 41.

Cf. *Ignat. ad Ephes.*, § 14, et *Matth.*, XII, 33. — *Ignat. ad Smyrn.*, § 1, et *Matth.*, III, 15. — *Ignat. ad Trall.*, § 11, et *Matth.*, XV, 13. — *Ignat. ad Roman.*, § 7, et *Joan.*, XII, 31 ; XIV, 30 ; XVI, 11. — *Ignat. ad Philad.*, § 9, et *Joan.*, X, 19.

nom significatif d'*Évangile* ou de *Bonne Nouvelle*. Dès cette époque, saint Ignace déclarait avoir pour l'Évangile le même respect que pour la chair du Christ (1).

Quelques contemporains et disciples du Sauveur vivaient encore, lorsque saint Papias, évêque d'Hiéraple en Phrygie, recueillait, de la bouche même de l'un d'entr'eux, de précieux renseignements sur les temps apostoliques et notamment sur la composition des deux premiers évangiles.

« Chaque fois, dit-il, qu'il m'est arrivé de rencontrer
« quelques disciples des Apôtres, je m'informais avidement de ce qu'avaient enseigné leurs maîtres. — Que
« disaient André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques,
« Jean et Matthieu ? Que disent Aristion et Jean l'Ancien,
« ces disciples de Jésus-Christ ? Ainsi je parlais, estimant recueillir plus de fruit de la parole des témoins
« encore survivants que de la lecture des livres...

« Jean l'Ancien rapportait que Marc, interprète de
« Pierre, avait exactement écrit tout ce qu'il tenait de
« ce dernier et dont il gardait un fidèle souvenir, que toutefois il n'avait point suivi l'ordre même dans lequel le
« Seigneur avait parlé et agi ; car il n'avait ni entendu
« ni suivi le Seigneur ; mais il accompagnait Pierre,
« lequel distribuait ses enseignements suivant l'utilité
« de ses auditeurs et non suivant l'ordre historique.
« Ainsi Marc n'est pas à reprendre d'avoir écrit plusieurs choses d'après le seul ordre de ses souvenirs ;
« il n'avait d'autre souci que de ne rien omettre et de ne rien dire d'inexact. »

« Voilà, dit l'historien Eusèbe, ce qui a été raconté à
« Papias, touchant Marc, et voici ce qui lui fut dit sur
« Matthieu : « Matthieu écrivit en langue hébraïque les

(1) Προσφυγών τῷ Εὐαγγελίῳ ὡς σαρὰ Ἰησοῦ. (*Epist. ad Philadelph.*, §5.)

« prédications du Seigneur, et chacun les interpréta
« comme il pouvait (1). »

3. DEUXIÈME SIÈCLE. — Dans la tradition, l'évêque saint Papias donne la main au philosophe saint Justin, son contemporain, mais plus jeune de quelques années. Celui-ci, dans ses écrits, se réfère sans cesse aux Évangiles, qu'il appelle les *Mémoires des Apôtres* (2) ; il déclare qu'ils sont lus avec les écrits des Prophètes dans les assemblées des fidèles (3) ; il en possède à fond la connaissance, et il en multiplie les citations, comme jamais aucun autre apologiste ne l'a fait après lui (4).

Vers l'an 172, Tatien, disciple de saint Justin, faisait la première concorde sur les Évangiles et l'intitulait le *Diatessaron*, διὰ Τεσσάρων, ou l'*Évangile selon les quatre* (5).

Les évangiles étaient alors bien connus des païens eux-mêmes, et déjà, sous le règne d'Adrien (117-138), Celse, écrivant contre la religion chrétienne, citait les évangiles, afin, disait-il, d'égorger les chrétiens avec leurs propres armes. Origène a reproduit ces citations et d'autres passages de Celse où l'on voit que, si cet adversaire des chrétiens attaquait les faits évangéliques, il reconnaissait du moins l'authenticité des évangiles (5).

Parmi les écrivains du second siècle qui citent les

(1) Voir Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. III, c. xxxix. Saint Papias avait lui-même été disciple de Jean le Prêtre ou l'Ancien, comme nous l'attestent saint Irénée qui a vécu dans le même siècle (V, 33) et Eusèbe (III, 39).

(2) Οἱ γὰρ ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις ἀπ' αὐτῶν υπομνηματισμοῖς, ἃ καλεῖται Εὐαγγέλια, κ. τ. λ. (*Apolog.*, I, 66, p. 83, B ; édit. Paris, 1742.)

(3) *Apolog.*, I, 67, p. 83, D.

(4) Saint Justin, *Apolog.*, l. XVI, p. 53, E, et *Matth.*, VII, 21. — *Dialog. c. Tryph.*, 107, p. 201, C, et *Matth.*, XII, 39 et XVI, 4. *Ibid.*, 49, p. 145, E, et *Matth.*, XVII, 12, etc., etc.

(5) Voir l'ouvrage d'Origène intitulé : *Contre Celse*. « Celse, dit-il, convient que toutes ces choses ont été écrites par les disciples de Jésus. » (II, 16.)

évangiles, saint Irénée mérite une mention spéciale; il les désigne expressément tous les quatre en les énumérant suivant l'ordre chronologique de leur composition; il prétend de plus que le premier a été composé par saint Matthieu, à l'époque où saint Pierre et saint Paul fondaient l'Eglise de Rome, et que saint Marc n'a écrit qu'après la mort des deux Apôtres (1). Il retarde ainsi d'environ quinze ans l'époque généralement attribuée à la composition des deux premiers évangiles. Mais, si ce passage de saint Irénée n'a pas été altéré quant aux époques indiquées, comme le pensait Grotius (2), on doit reconnaître que ce retard est contredit par la tradition unanime des autres Pères. Tous s'accordent à dire que saint Marc a écrit durant le pontificat de saint Pierre à Rome. Nous avons vu plus haut (p. 201), sur ce sujet, le témoignage de Jean l'Ancien, contemporain des évangélistes (3). De même Clément d'Alexandrie, contemporain de saint Irénée, et mieux instruit que lui sur l'histoire de saint Marc, premier évêque de cette ville, affirme positivement que cet évangéliste écrivit à Rome, tandis que saint Pierre y prêchait (4).

« L'autorité des évangiles, dit Tertullien, nous est

(1) C'est du moins le sens probable de ces mots : *Μετὰ τούτων ἐξῆδον*. Plusieurs critiques pensent que ce passage de saint Irénée a pu être altéré par les copistes quant à l'indication des époques. Voir sur ce sujet Tillemont, *Hist. eccl.*, t. I, p. 647, et t. II, p. 546, et le P. Patrizzi, *De Evang.*, l. I, c. II, n. 15.

Il est plus probable que saint Irénée, mal informé ou mal servi par ses souvenirs, aura commis lui-même une inexactitude.

(2) Grotius affirme avoir lu dans un ancien manuscrit de saint Irénée : *Μετὰ δὲ τῆν τούτου ἐκδόσιν*, après la publication de cet Evangile (de saint Matthieu); au lieu de *Μετὰ δὲ τῆν τούτων ἐξῆδον*, après la mort de ces Apôtres. Cette version détruirait la principale difficulté. (*In Marc.*)

(3) Marcus Petri sectator, *prædicante Petro*, Evangelium palam Romæ scripsit ex his quæ dicta sunt, Evangelium quod secundum Marcum vocatur. (*Clem., Stromat.*, l. VI.)

garantie par les Eglises que les Apôtres ont fondées et qui nous les ont transmis; je parle ici surtout des écrits de Matthieu et de Jean, quoique celui de Marc soit attribué à Pierre dont Marc était le secrétaire, comme aussi la narration de Luc est attribuée à Paul. » (*Adv. Marc.*, IV, 5.)

Le même auteur s'étend longuement sur l'autorité et la canonicité de ces écrits; il leur emprunte, lui aussi, des milliers de citations et il réfute énergiquement l'hérétique Marcion qui avait osé altérer quelques textes de l'évangile selon saint Luc.

4. TROISIÈME SIÈCLE. — Nous avons vu plus haut le témoignage d'Origène. Cet illustre savant dépensa la prodigieuse activité de sa vie à étudier les saintes Ecritures. C'est par ses soins que toutes les versions de l'Ancien Testament furent alors recueillies et placées en regard les unes des autres pour former les fameuses éditions des Hexaples et des Octaples. Il soumit pareillement les Livres du Nouveau Testament à une révision sérieuse. Il y avait alors cent trente ans que saint Jean avait terminé, à Patmos, le dernier de ces Livres, et déjà les copies des manuscrits originaux avaient été répandues par milliers dans tout le monde connu. Origène, en les comparant, nota quelques variantes et signala quelques fautes; mais ces fautes et ces variantes ne se trouvent être ni plus graves, ni plus nombreuses qu'elles ne le sont d'ordinaire dans les manuscrits actuels. Norton a recueilli ces observations d'Origène, et, dans son livre sur les *Evidences de l'Evangile*, il en constate le résultat comme une preuve incomparable de l'intégrité de nos Livres saints (1).

5. QUATRIÈME SIÈCLE. EUSÈBE. — Après Origène, les

(1) Voir *The Evidences of the Genuineness of the Gospel*, note B, p. 98.